

<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article2084>



# Résultats de l'autopsie de l'ourson MELLOUS

- L'ONCFS en Région - Occitanie - L'actualité en région -

Publication date: lundi 26 novembre 2018

---

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

---

## Communiqué de presse régional - 26 novembre 2018

Résultats de l'autopsie de l'ourson MELLOUS

L'ourson MELLOUS, découvert seul le 5 juillet dernier sur la commune de Fos (31) puis retrouvé mort le 23 juillet malgré le sauvetage et les soins prodigués par les agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et ses partenaires, a fait l'objet d'une autopsie réalisée par l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT). Cette autopsie visait à déterminer les causes de sa mort.

Plusieurs analyses toxicologiques ont également été réalisées dans le cadre du réseau de surveillance épidémiologique de la faune sauvage (SAGIR), piloté par l'ONCFS.

Les résultats de l'autopsie et de ses analyses écartent, en premier lieu et de façon certaine, un trauma (lié à une chute par exemple), une prédation (par un autre animal) ou un empoisonnement à l'origine du décès de l'animal. Selon l'autopsie, le plantigrade a succombé à une défaillance de son métabolisme dû à un état cachectique (la cachexie étant définie comme un grave affaiblissement de l'organisme lié à une dénutrition très importante). Cet état aurait été aggravé par une hypertension crânienne dont la cause n'est pas déterminée à ce jour. Ces éléments ne pouvaient être détectés lors du suivi dont a fait l'objet l'ourson, y compris lors du bilan sanitaire et des analyses hématologiques et biochimiques réalisés au moment de sa capture le 5 juillet dernier.

En effet, le métabolisme singulier des mammifères hibernants, en particulier des ursidés, les préservent du phénomène de fonte musculaire en cas de sous-alimentation ou d'une affection cachectisante.

Étant donné enfin que les chances de survie de l'ourson dans la nature restaient significatives à son âge, même en absence de sa mère, la décision avait été prise de relâcher l'animal dans son milieu naturel dans un secteur propice à son développement et proche du secteur de présence potentielle de sa mère. Il avait été ainsi relâché après avoir été réhydraté, réalimenté et reçu des soins vétérinaires.

Cette décision s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs de conservation de la population d'ours brun des Pyrénées considérée en danger critique d'extinction comme le rappelle le plan d'actions 2018-2028 Ours brun. Dans ces conditions, tout retrait d'individu peut avoir des conséquences néfastes sur la viabilité de la population. Dans le cas de la découverte d'ours isolés en difficulté, l'objectif est également de limiter au maximum la manipulation des animaux, examens vétérinaires invasifs inclus, afin d'éviter toute imprégnation vis-à-vis de l'homme. L'imprégnation condamnerait en effet l'animal à un placement définitif en captivité.

**Pour télécharger le communiqué de presse**



**Communiqué de presse - 26 novembre 2018 -Autopsie Ourson Mellois (423 Ko)**

### Contact Presse

Délégation régionale ONCFS Occitanie - Sandrine Fernez-Michel

Mel : sandrine.fernez-michel [ at ] oncfs.gouv.fr

Tel : 07 63 57 14 40